



Compte rendu du CSE du réseau France 3 de janvier 2026



Le CSE en bref

Bilan social 2024

Chaque année les élus d'une entreprise de taille importante sont censés donner un avis sur la politique sociale de l'employeur qui se décline en plusieurs thèmes. Le bilan social en est un des éléments. Il représente une photographie assez large des principales données sur la formation, l'absentéisme, l'emploi, la santé, etc.

Le problème à France Télévisions, c'est qu'il est fourni aux élus avec un an de retard et des indicateurs obsolètes.

Absentéisme :

Après une nette amélioration en 2023, le taux d'absentéisme repart à la hausse, il progresse de 0.6 point chez les PTA et de 0.5 point chez les journalistes. L'année 2024 se distingue également par une forte augmentation des jours d'absence liés aux accidents du travail et de trajet, une évolution particulièrement préoccupante au sein des journalistes (+59 %)

Emploi :

Alors que 2023 avait été marquée par une hausse globale des effectifs totaux (+3 %) et une progression notable du nombre de non-permanents au sein du Réseau France 3 (+29.5 %), l'année 2024 se traduit déjà par une baisse et un fort recul des non permanents (-25,6%), au plus bas niveau depuis 2019.

Malgré la RCC (rupture conventionnelle collective) et les recrutements de salariés de moins de 30 ans ces dernières années, la tendance reste au vieillissement de la population : 38 % des salariés ont désormais 55 ans et plus, contre 33 % en 2019.

[Voir l'avis de vos élus.](#)

DUERP 2025

Les documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) sont aussi des documents essentiels de la politique sociale d'une entreprise. Ils sont, eux, dédiés à la prévention des risques tout comme le Papripact (Programme annuel des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail), qui est censé, après l'évaluation des risques, planifier des actions pour les supprimer ou les limiter.

Le souci à France 3, c'est que les directeurs régionaux, responsables de ces documents, les considèrent plus comme des obligations administratives que comme de véritables outils de prévention.

[Voir l'avis de vos élus au CSE.](#)

Opération Overdrive, objectif : -1 TEVA, tout ça pour ça...

Après la mort lente des éclairagistes, des opérateurs de prise de vue, c'est le tour des techniciens vidéos.

Les élus du CSE ont exprimé de vives inquiétudes sur l'impact humain du déploiement de « l'assistant de fabrication » Overdrive, notamment en termes de charge de travail, de transformation des métiers et de risques psychosociaux (stress, surcharge cognitive, perte de repères).

L'expert mandaté par le CSE met en avant deux types de scénarii :

Un « scénario haut », visant une transformation maîtrisée : amélioration qualité/quantité, maintien des identités régionales, coopération éditorial/technique. Mais il nécessite un pilotage très rigoureux, un accompagnement humain fort, une adhésion des équipes et un soutien massif de la direction, difficilement compatible avec le contexte budgétaire.

Un « scénario bas » reposant sur une exploitation maximale de l'automatisation : standardisation, accélération de la production et réduction significative des effectifs, avec un risque élevé d'uniformisation, d'affaiblissement des identités régionales et de baisse de la qualité éditoriale et technique.

Aujourd'hui la technique est au service de l'éditorial, demain ce serait l'inverse ! L'éditorial serait contraint par les possibilités de l'automate.

Et l'avenir des TEVA dans tout ça ?

Chaque antenne du Réseau a évalué les conséquences du déploiement sur l'emploi.

Pour certaines, l'outil pousserait à la porte de nombreux CDD et pour d'autres, les TEVA seraient en surnombre et sans avenir professionnel, comme à Reims où le déploiement est prévu dans 6 mois...

[Voir l'avis de vos élus](#)

BIP d'Arles : Il est urgent d'attendre...

En novembre dernier la direction du Réseau consultait les élus du CSE sur un projet de réouverture du Bureau de proximité d'Arles, fermé depuis 2019. Le projet consistait à redéployer deux postes de deux rédactions différentes et à transformer Arles en un bureau mutualisé, supervisé par les rédactions de France 3 Provence Alpes et de France 3 Languedoc-Roussillon.

Les élus ayant estimé nécessaire d'évaluer les impacts de ce projet, ils ont décidé de recourir à un expert habilité. Refroidie par la décision des élus, la direction du réseau régional a décidé de retirer le projet de la consultation. Principales raisons évoquées ; le coût de l'expertise et la période des Municipales qui n'est pas propice à cette réouverture dans les mois qui viennent.

Aujourd'hui, la direction évoque trois options pour ce projet qui est « arrêté mais pas abandonné » :

- 1- La fermeture définitive du BIP d'Arles
- 2- La réouverture en 2026 (après les élections Municipales) avec 2 journalistes rattachés à ICI Provence-Alpes (piste pressentie par la direction régionale Paca)
- 3- La réouverture en mode bureau mutualisé comme le prévoyait le projet initial, mais à une date ultérieure.

En attendant, le loyer continue d'être payé pour des locaux inoccupés depuis plus de 5 ans.

Affaire à suivre.

Tendances budgétaires

Le conseil d'administration de France Télévisions a adopté un budget à l'équilibre, ce qui implique un objectif de 140 M€ d'économie.

Comme c'est le cas régulièrement et dans des proportions considérables depuis la mise en place de ce CSE, le Réseau va participer à cet effort. Les détails et les arbitrages entre les régions ne sont pas encore définitifs. Ils seront présentés à la Commission économie et structure du CSE le 20 mars.

En attendant, le directeur du Réseau a évoqué les tendances de ce budget pour l'année 2026. Il annonce 13,7 M€ en moins pour le réseau régional par rapport à l'an dernier et 45 ETP en moins sur les effectifs. Toutes les régions seront touchées, plus ou moins selon leur situation et leur potentiel actuel.

Sans craindre la contradiction, Christophe Poullain annonce à la fois une sanctuarisation de l'info et des JT, et une augmentation des mutualisations de ces derniers. Les émissions « Enquêtes de régions » et « Dimanche en politique » seront touchées par ces mesures d'économies, mais les PAE et les retransmissions sportives devraient en être épargnées. Pour les locales, une réflexion est en cours, en relation avec la diffusion en TNT, jugée trop chère par rapport au nombre de téléspectateurs touchés. Le directeur confirme qu'un certain nombre d'émetteurs doivent disparaître, et seront remplacés par une diffusion satellite, mais pas pour 2026. Pour la CGT, la diffusion par TNT, gratuite, moins polluante, et accessible partout sur le territoire doit perdurer pour la diffusion de France Télévisions.

Autre mesure d'économie, l'étalement des congés sera plus surveillé, dans l'objectif de faire baisser le taux de remplacement et donc la masse salariale. Il faudra batailler encore plus pour obtenir le remplacement de postes vacants.

La direction compte gratter ailleurs pour trouver l'argent. Elle annonce une diminution des émissions fabriquées en externe, une baisse de deux documentaires par région, une volonté de baisser les coûts de production des matinales radio. Pour rappel, la captation vidéo d'une matinale coûte en moyenne 200.000 € par an à France Télévisions, elle est déjà fabriquée en mode low cost, avec des outils automatisés pilotés par un « éditeur visuel », au statut hybride, sous-traité par Radio-France auprès d'une boîte de prod. Delphine Ernotte aurait voulu supprimer ces diffusions à l'audience infime, mais le gouvernement s'y est opposé.

Sur l'emploi, la diminution de 45 ETP se traduira par une baisse des contrats pour les non-permanents et les alternants, et des remplacements de postes vacants plus rares. Pour un Réseau déjà à l'os, cette solution n'est pas viable.

Moins on fabriquera, plus France 3 se fragilisera. C'est sans doute le projet inavoué de la grande direction pour notre chaîne. Nous le combattons pied à pied, jour après jour.

Immobilier : Présentation du schéma immobilier du réseau régional

A la surprise générale, la direction a souhaité présenter aux nouveaux élus le schéma immobilier du réseau régional, ce schéma que la direction avait longtemps gardé secret et qui avait fini par être dévoilé en 2024. Quoi de neuf depuis ?

Dans l'ensemble pas grand-chose. Un simple rappel de l'état des lieux du patrimoine (état des bâtiments, qualités énergétiques, surfaces, localisation, etc.), des grandes orientations immobilières pour le moyen et le long terme, et une mise à jour de l'avancée des projets (rénovations, reconstructions ou relocalisations).

De cette présentation « en toute transparence » aux nouveaux élus, ces derniers retiennent que les décisions sur l'aménagement-type d'une station régionale continuent à être prises en haut lieu, c'est-à-dire sans les salariés ni ceux qui les représentent : de l'environnement de travail calqué sur le modèle de Campus (flex office, bureaux partagés, quartiers d'équipes) à la « restauration alternative » (exit les cantines), à la limitation des dimensions de plateau et du nombre des places de stationnement.

Quant aux rapprochements avec Radio France, c'est au point mort. On apprend d'ailleurs au détour d'une phrase que le bail du BIP de Mende où devait s'installer un reporter en résidence (RER) a été résilié.

Quid de l'annonce de Delphine Ernotte sur la cession d'un actif parisien et un en région (comprendre : la vente d'immeubles) ? L'actif du Réseau n'est pas encore défini selon le directeur des IMG, qui précise la démarche : il s'agit de « sale and leaseback », un principe de vente et relocation, un simple changement de portage financier sans incidence sur le bâtiment donc sur les salariés (mais qui génère une diminution du patrimoine et une charge de loyer à l'avenir pour l'entreprise). Les sites de Nantes et de Lille sont à l'étude pour voir si on peut en tirer du cash dans l'immédiat. « Sur le long terme, ce n'est pas forcément intéressant mais on a besoin de cette plus-value rapidement... » reconnaît Olivier Guyon-Sangnier...

Paris, le 5 février 2026

Vos élus au CSE ▶ Titulaires :



Christian DUFOUR (Vendargues), Laurent MAAS, secrétaire du CSE (Nancy), Thierry PUJO (Limoges), Elisabeth THEUIL (Clermont-Ferrand), Rabéa CHAKIR-TREBOSC (Bordeaux), Jean-Hervé GUILCHER (Brest), Karine CEVAËR (Rennes), Anne-Sophie SABOUREAU (Lyon) et Olivier GERBI (Marseille).

▶ Suppléant·e·s :

Azouz CHAA (Besançon), Patricia MACARY (Toulouse), Isabelle PETIT-FELIX (Montpellier), Danilo COMMODI (Le Havre), Emeline DROXLER (Strasbourg), Xavier NAIZET (Orléans), Thiphaine PFEIFFER (Vaux-Sur-Mer), Éric DEBIEF (Besançon).

▶ Représentant syndical : Pierre MOUCHEL (Bordeaux)